

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

**Date de production: 28.02.2024**

## OSSIAM BLOOMBERG EUROZONE PAB NR

**UCITS ETF 1C (EUR) | ISIN: LU1847674733**

**Société de gestion:** Ossiam, une société du groupe Natixis · **Régulateur:** Autorité des Marchés Financiers (AMF) · **Contact:** www.ossiam.com | +33 1 84 79 42 70

Ce produit est autorisé au Luxembourg, est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et a reçu une autorisation de commercialisation en France en ce qui concerne ce document d'informations clés.

### 1. En quoi consiste ce produit?

**Type:** Le Fonds est un Organisme de Placements Collectifs (OPCVM) ETF de droit luxembourgeois géré de manière passive prenant la forme d'un compartiment d'une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV). Ce Fonds a été agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

**Échéance:** Ce produit n'a pas de date d'échéance spécifique prévue. Cependant, ce produit peut être dissout ou fusionné, dans ce cas, vous en serez informé par tout moyen approprié prévu par la réglementation.

**Objectifs:** Le Fonds OSSIAM BLOOMBERG Eurozone PAB NR (le « Fonds ») vise à répliquer, avant les frais et dépenses qui lui sont imputés, la performance de l'indice Bloomberg PAB Eurozone DM Large & Mid Cap Net Return Index (l'« Indice ») à la clôture des opérations. Le Compartiment est un produit financier qui, conformément au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 relatif à la publication d'informations sur la durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR »), promeut la réduction des émissions de carbone par la réplification de l'Indice. L'Indice est un indice Bloomberg d'actions mondiales aligné sur l'Accord de Paris, dont l'objectif est de fournir : (i) la décarbonisation relative, avec un rendement à long terme, en investissant dans un portefeuille d'actions recherchant une réduction de 50 % de l'intensité des gaz à effet de serre (GES) par rapport à son indice parent, à savoir Bloomberg Global Eurozone Developed Markets Large Mid EUR Index (l'« Indice parent »), et (ii) l'autodécarbonisation, avec en moyenne une réduction de l'intensité des GES d'au moins 7 % par an. L'Indice est exprimé en euros (EUR). Dans des conditions normales, l'écart de suivi mesuré sur un an est anticipé à 1,00 %. L'Indice est calculé et publié par Bloomberg (le « Fournisseur d'indice »). Pour une description détaillée de l'Indice, voir la rubrique « Description de l'Indice » du Prospectus.

**Politique d'investissement:** Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le Fonds investira principalement, par réplification physique, dans tout ou partie des titres composant l'Indice, en appliquant des pondérations semblables à celles de l'Indice. Le Fonds investit dans des actions, des droits de participation et des certificats de dépôt, qui constituent les actifs éligibles. Les prescriptions du principe de la Taxonomie de l'UE consistant à « ne pas causer de préjudice important » doivent également être respectées.

**Catégorie SFDR:** Article 8

**Affectation des sommes distribuables:** Capitalisation.

**Investisseur de détail visés:** Les investisseurs qui comprennent les risques du Fonds et qui prévoient d'investir à long terme (5 ans minimum). Le Fonds s'adresse aux investisseurs qui : (i) sont à la recherche d'un investissement axé sur la croissance dans une approche d'investissement durable, (ii) sont intéressés par l'exposition aux marchés d'actions zone euro, soit pour un investissement de base, soit à des fins de diversification, (iii) présentent un profil de risque élevé et peuvent supporter des pertes importantes. Les actions de ce Fonds n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi « US Securities Act of 1933 » et ne peuvent donc être offertes ou vendues directement ou indirectement pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. Person » telle que définie par la réglementation américaine « Regulation S » et/ou la « Foreign Account Tax Compliance Act ».

Compte tenu des dispositions du Règlement UE N° 833/2014 et du Règlement UE 2022/398 la souscription des actions de ce Fonds est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre.

**Dépositaire:** State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch.

**Informations complémentaires:** Le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse info@ossiam.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion. www.ossiam.com

**Traitement des ordres:** Les ordres de souscription et de rachat sont reçus au plus tard à 15 h 00 (heure du Luxembourg). Les Actions de la Catégorie UCITS ETF 1C (EUR) sont cotées sur une ou plusieurs Bourse(s) de valeur(s). Les investisseurs peuvent acheter ou vendre leurs Actions par l'intermédiaire de leur courtier habituel chaque jour de négociation de la ou des Bourse(s) de valeur(s) concernée(s) qui est également un Jour de négociation ou par l'intermédiaire d'une plateforme de distribution de fonds. Veuillez contacter votre courtier pour des informations complémentaires. Veuillez vous reporter à la rubrique intitulée « Souscription, transfert, conversion et rachat d'actions » et à la rubrique intitulée « Informations pratiques » de l'annexe du Prospectus pour de plus amples informations.

### 2. Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

#### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez ce produit **pendant 5 ans**. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

RISQUE LE PLUS FAIBLE

RISQUE LE PLUS ÉLEVÉ

Nous avons classé le Fonds dans la classe de risque 5 qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Attention au risque de change. Si les sommes qui vous seront versées le sont dans une autre monnaie, votre gain final dépendra du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus du Fonds. Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

## Scénarios de performance

		1 an	5 ans (période de détention recommandée)
<b>Scénario de Tension</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	EUR 5 700	EUR 1 552
	Rendement annuel moyen	-43.0%	-31.1%
<b>Scénario Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	EUR 8 230	EUR 8 198
	Rendement annuel moyen	-17.7%	-3.9%
<b>Scénario Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	EUR 9 888	EUR 15 074
	Rendement annuel moyen	-1.1%	8.6%
<b>Scénario Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	EUR 14 490	EUR 15 944
	Rendement annuel moyen	44.9%	9.8%

Scénario Favorable: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2018 et 29/12/2023.

Scénario Intermédiaire: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/07/2016 et 30/07/2021.

Scénario Défavorable: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 et 31/03/2020.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

### 3. Que se passe-t-il si l'émetteur n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### 4. Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. La réduction du rendement (RIY) montre l'impact des coûts totaux que vous payez sur le rendement de l'investissement que vous pourriez obtenir. Les coûts totaux tiennent compte des coûts ponctuels, courants et accessoires.

#### Coût au fil du temps

	Coûts totaux	Réduction du rendement par an*
<b>Si vous sortez après 1 an</b>	EUR 21	0.2%
<b>Si vous sortez après la période de détention recommandée</b>	EUR 164	0.3%

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis

\*Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.9% avant déduction des coûts et de 8.6% après cette déduction.

#### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts ponctuels</b>	<b>Coûts d'entrée*</b>	Jusqu'à 0.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	EUR 0
	<b>Coûts de sortie*</b>	Jusqu'à 0.00% du montant que vous payez au moment de la sortie dans l'investissement.	EUR 0
<b>Coûts récurrents</b>	<b>Coûts de transaction</b>	0.05% de la valeur de votre investissement par an.	EUR 5
	<b>Autres coûts récurrents</b>	0.17% de la valeur de votre investissement par an.	EUR 17
<b>Coûts accessoires</b>	<b>Commissions liées aux résultats</b>	Il n'y a pas de commission de surperformance pour ce produit.	---
	<b>Commissions d'intéressement</b>	Il n'y a pas de commission d'intéressement pour ce produit.	---

\* Marché secondaire : dans la mesure où le Compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le Compartiment ou la Société de gestion, mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

## 5. Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

### **Durée de détention recommandée : 5 ans.**

Ce produit n'a pas de période de détention minimale recommandée (RHP) mais est conçu pour un investissement à long terme. Tout investissement doit être considéré en fonction de vos besoins spécifiques d'investissement et de votre appétit pour le risque. Ossiam ne considère pas l'adéquation ou le caractère approprié de cet investissement à votre situation personnelle. Si vous avez le moindre doute quant à l'adéquation de ce produit à vos besoins, nous vous conseillons de consulter un professionnel. Vous pouvez acheter ou vendre vos titres d'ETF quotidiennement sur le marché secondaire par le biais d'un intermédiaire sur la ou les bourses de valeurs sur lesquelles les titres d'ETF sont négociés.

## 6. Comment puis-je formuler une réclamation?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de OSSIAM – Conformité ou par mail à [info@ossiam.com](mailto:info@ossiam.com). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.ossiam.com](http://www.ossiam.com)
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

## 7. Autres informations pertinentes

**Informations précontractuelles:** Pour comprendre comment le Fonds promeut les caractéristiques environnementales et/ou sociales (article 8 du SFDR), consultez l'annexe relative à la durabilité disponible sur [www.ossiam.com](http://www.ossiam.com)

**Performances passées et scénarios de performance:** Allez sur [www.ossiam.com](http://www.ossiam.com). Veuillez noter que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

**Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées:** 10 ans en fonction de la date de création de la part.

**Assurance Vie:** Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

